

Selon le pape François la peine de mort est irrecevable

**Partage international n° [361](#) -
Septembre 2018**

Le pape François, qui critique la peine de mort depuis longtemps, a officiellement approuvé les modifications au catéchisme de l'Église catholique, qui stipule désormais que « *la peine de mort est inadmissible car elle porte atteinte à l'inviolabilité et à la dignité de la personne* ».

Dans un communiqué publié en août 2018, le Vatican a annoncé des modifications à la section du catéchisme catholique traitant de la peine de mort, qui se lit désormais comme suit :

« Le recours à la peine de mort par l'autorité légitime, à la suite d'un procès équitable, a longtemps été considéré comme une réponse appropriée à la gravité de certains crimes et un moyen acceptable, quoique extrême, de préserver le bien commun. Aujourd'hui, cependant, on prend de plus en plus conscience que la dignité de la personne n'est pas perdue même après la perpétration de crimes très graves. En outre, de nouvelles considérations sont apparues quant à la compréhension de l'importance de l'implication de telles sanctions pénales imposées par l'Etat. Enfin, des systèmes de détention plus efficaces ont été mis au point, qui garantissent la protection des citoyens tout en ne privant pas définitivement les coupables de la possibilité de rachat. »

Citant un discours prononcé en 2017 par le pape François lors d'un conseil pontifical, le document poursuit : « *En conséquence, l'Église enseigne, à la lumière de l'Évangile, que « la peine de mort est inadmissible car elle porte atteinte à l'inviolabilité et à la dignité de la personne, et elle travaille avec*

détermination pour son abolition dans le monde entier. » Les mises à jour du catéchisme sont extrêmement rares, ce qui montre que le pape a franchi une étape significative.

Selon Amnesty International, la majorité des pays du monde, y compris presque tous les pays d'Europe et d'Amérique latine (régions à forte population catholique) ont déjà interdit la peine de mort. L'Organisation de défense des droits humains affirme que la majorité des exécutions ont lieu dans cinq pays : Chine, Iran, Arabie saoudite, Irak et Pakistan. Les États-Unis étaient le numéro 8 sur la liste en 2017.

Récemment, certains pays ont appelé à rétablir la peine de mort. Ainsi, aux Philippines, pays essentiellement catholique, le président Duterte aimerait la réintroduire. En Afrique, la peine capitale existe dans plusieurs pays, mais en 2009, une réunion des évêques africains a appelé à « *l'abolition totale et universelle de la peine de mort* ».

Le décret du pape aura probablement un impact aux États-Unis, où la majorité des catholiques et de nombreux politiciens et juges catholiques soutiennent la peine de mort. Se référant aux changements intervenus dans le catéchisme, John Thavis, auteur et expert du Vatican, a déclaré : « *Je pense que ce sera significatif pour l'avenir de la peine de mort dans le monde. Les gens qui travaillent avec des prisonniers condamnés à mort seront ravis, et je pense que cela deviendra un enjeu de justice sociale pour l'Église.* »

Sources : vox.com ; religionnews.com ; nytimes.com

Thématiques : [religions](#)

Rubrique : Tendances